E-XX009

DÉONTOLOGIE ET DEVOIR GÉNÉRAL D'INFORMATION : DES ENJEUX A NE PAS NÉGLIGER

VALIDE **LES 2 HEURES OBLIGATOIRES DE FORMATION DÉONTOLOGIE**

OBJECTIF(S)

- Comprendre le fonctionnement des instances de contrôle et les risques de sanctions sur la carte professionnelle et les impacts pratiques en matière de devoir de conseil et d'information.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Tous collaborateurs habilités d'agence immobilière, responsables d'agence.

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)
Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale
Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur/Professionnel spécialisé en immobilier
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT
Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Le texte et les dates d'application
- Impacts sur la notion de Devoir de conseil
- Les enjeux dans la pratique quotidienne

I - LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE CONTRÔLE ET LES SANCTIONS POSSIBLES

- Mode de fonctionnement définitif avec LA LOI ELAN
- Les sanctions possibles et leur mise en œuvre
- Les risques pour le professionnel immobilier

II - LES OBLIGATIONS DU DÉCRET

- Analyse du Décret
- Les notions clés à l'égard des Tiers
- Les notions clés entre professionnels
- Travail sur des cas pratiques

III - DEVOIR GÉNÉRAL D'INFORMATION

- Le devoir d'information du consommateur (Art L 111-2 code de la consommation)
- La décision libre et éclairée
- Les preuves de diligence de l'agent immobilier
- Ce qui change en pratique (exemples et cas)

IV - DEVOIR DE CONSEIL

- Les éléments constitutifs de la responsabilité de l'agent immobilier.
- Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle.
- La notion de préjudice et sa réparation
- Obligations de moyens et de résultats

Travail sur des cas pratiques et réels

Programme accessible aux personnes en situation de handicap

Formation professionnelle FNAIM 2022 - Ce document est la propriété de l'ESI. Reproduction interdite.